



ODR –A21L de Habay

Zoom sur une démarche citoyenne

BULLETIN COMMUNAL SPECIAL

MARS 2013

Habay mène depuis le printemps 2012 sa deuxième opération de développement rural, qui se veut aujourd'hui un agenda 21 local.

C'est une occasion unique pour les habitants de participer au développement harmonieux de leur commune et de leurs villages sur des thèmes très vastes : cadre de vie, logement, économie, social, patrimoine ou culture... pour les prochaines années.

Ce bulletin a pour but de vous informer sur la démarche en cours, sur les premiers résultats obtenus lors des consultations dans les villages mais aussi de **vous inviter aux huit groupes de travail thématique prévus à partir du 15 avril 2013.**

Il est particulièrement important que les habitants, les personnes intéressées par un sujet puissent venir s'exprimer et indiquer les pistes de développement pour la commune de Habay et leur village.

A bientôt !

Le Collège

Première ODR



Etapes d'une ODR



Premiers résultats



Calendrier et contacts



Première opération de développement rural de Habay

La commune de Habay a déjà bénéficié d'un premier programme communal de développement rural entre 2001 et 2011. Plusieurs projets ont ainsi pu être mis en œuvre, essentiellement : l'aménagement de maisons de village et d'espaces publics. Le montant total des projets mis en œuvre dans le cadre du programme a atteint 2.901.277 euros.

... quelques projets réalisés ou en cours ...



Orsinfaing, maison de village



Harinsart, salle de village



Anlier



Houdemont, maison de village



Habay-la-Neuve, Hôtel du Châtelet



Marbehan, salle de village

« Une **opération de Développement rural consiste en un ensemble coordonné d'actions** de développement, d'aménagement et de réaménagement entreprises ou conduites en milieu rural par une commune, dans le but de sa revitalisation et de sa restauration, dans le respect de ses caractères propres et **de manière à améliorer les conditions de vie de ses habitants** au point de vue économique, social et culturel. [...] ».

Décret du Conseil régional wallon du 6 juin 1991.

Etapes d'une opération de développement rural

1/ l'information et la consultation

La participation citoyenne est essentielle à une opération de développement rural. Les habitants vivent sur la commune et sont le mieux à même de poser un regard pertinent sur leur territoire.

Dans la commune, sept réunions d'information-consultation ont eu lieu au printemps 2012. Près de 150 personnes ont pu s'exprimer sur la base de trois grands thèmes : vivre, habiter et travailler à Habay.

Après une présentation des principes d'une opération de développement rurale et des données socio-économique de la commune, la consultation a permis de collecter le maximum d'information. Des points positifs mais aussi négatifs ont été relevés, ainsi que les pistes de solution. Les résultats bruts des débats sont disponibles sur le blog www.pcdr-habay.be et à la demande. Une synthèse par village est présentée à partir de la page 5.

Une réunion des forces vives, des associations de la commune, pour compléter cette consultation des habitants, s'est tenue en février 2013.



Réunion à Marbehan - 2/05/2012

2/ les groupes de travail thématiques

Les groupes de travail (GT) seront organisés en fonction des résultats de la consultation de la population.

Pour chaque enjeu ou grand problème relevé, nous allons essayer de pousser la réflexion plus loin et de réfléchir à des pistes de développement pour la commune. L'originalité de la démarche réside dans sa vision d'un développement global, dans la philosophie d'un développement durable.

Qui participe à ces GT ?

- Les membres de la CLDR intéressés par le sujet ;
- Tous les habitants de la commune intéressés par le sujet ;
- En fonction de leurs attributions, les mandataires communaux et le personnel communal ;
- Des personnes ressources .

Les groupes de travail sont prévus à partir d'avril 2013. Venez nombreux !

voir dates en page 8



Nous sommes à cette étape !

3/ la Commission Locale de Développement Rural

Parallèlement aux groupes de travail, la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) de Habay sera renouvelée.

Vous pouvez déjà postuler ! Un formulaire est disponible en ligne (www.pcdr-habay.be) ou sur demande.

Cette commission est composée d'habitants des différents villages et se veut représentative de la population et des différents secteurs socio-économiques.

Elle est composée pour un maximum d'1/4 de mandataires communaux et pour 3/4 d'habitants.

La CLDR sera désignée par le Conseil Communal et jouera un rôle moteur dans l'opération.

Ses missions :

- L'élaboration du Programme communal de développement rural en tant que tel (voir page 4) ;
- Le suivi de la mise en œuvre des projets et des actions du programme ;
- La diffusion de l'information en tant que relais villageois ;
- La suggestion d'avis et de conseils.



4/ le choix des projets à réaliser

Si certains projets peuvent se mettre en œuvre dès maintenant, d'autres nécessitent davantage de temps et de préparation et seront préparés, discutés au sein de la CLDR.

Le PCDR rassemblera toute une série de projet matériels et immatériels autour des objectifs de développement de la commune de Habay.

Les projets retenus doivent

correspondre à plusieurs critères en termes de besoins, d'utilité, de faisabilité...

Ils doivent aussi correspondre aux principes du développement durable.

Concrètement, le programme classera les projets en fonction de leur priorité en trois lots : le premier lot présentera des projets à mettre en œuvre dans les trois ans, le second lot, les projets à mettre en œuvre dans les 6 ans et le répertoire,

pour les projets à plus long terme.

La CLDR aura pour tâche de proposer un ordre de priorité.

Chaque projet sera ensuite détaillé dans des « fiches projets », plus ou moins complète selon son ordre de priorité.

Des groupes de travail, ou des réunions spécifiques pourront être organisés pour préciser les modalités de mise en œuvre des projets (localisation, tâches, opérateurs...).

A souligner : le rôle essentiel d'impulsion de la CLDR pour le lancement et la mise en œuvre des projet.



5/ la rédaction du PCDR / A21L

Le Programme Communal de Développement Rural (PCDR) est le document de synthèse de l'opération de développement rural.

Il constitue un outil de gestion pour la commune avec cinq parties :

- La présentation de la commune (caractéristiques socio-économiques) ;
- Les résultats de la consultation de la population ;
- La stratégie de développement de la

commune pour les années à venir ;

- Les projets à mettre en œuvre pour atteindre ces objectifs ;
- La programmation dans le temps et leur source de financement.

Le rôle de la CLDR est d'affiner, de compléter et de valider le programme.



6/ l'approbation du programme et sa mise en œuvre

Le projet de programme est approuvé par la CLDR qui le propose au Conseil communal.

Suite à l'approbation du Conseil communal, le programme est présenté aux instances régionales.

La Commission Régionale d'Aménagement du territoire (CRAT) l'examine et rend un avis au Gouvernement wallon. Sur base de cet avis, le Gouvernement wallon reconnaît l'opération et valide (ou pas) l'opération pour une durée qui peut aller jusque 10 ans.

Les projets sont ensuite mis en œuvre par la Commune et les opérateurs qui se sont engagés dans les fiches projets.

Les membres de la CLDR ont une mission importante dans le suivi de la réalisation des projets en veillant à ce qu'ils cor-

respondent aux aspirations des citoyens. Ils peuvent alors transmettre des informations concernant l'avancée des projets et relayer les remarques, commentaires et propositions des citoyens.

Cette mission est importante car elle permet de maintenir un contact permanent et essentiel avec la population afin, d'une part, d'alimenter leur mobilisation et leur contribution et d'autre part, de veiller à l'adéquation entre les projets et les besoins collectifs formulés.



Premiers résultats de la consultation

Les éléments suivants reprennent une visions non exhaustive des idées, suggestions et commentaires des participants aux réunions dans les villages. Pour obtenir les résultats complets, consultez www.pcdr-habay.be ou contactez la FRW.

Globalement dans la commune ...

De manière générale, les participants aux réunions des différents villages de la commune ont soulevés la qualité des services existants (notamment au niveau de l'enseignement), la richesse de l'environnement naturel et du patrimoine bâti, l'importance de l'agriculture et de la sylviculture et l'opportunité économique que procure la proximité du GDL.

Beaucoup considèrent que le prix élevé de l'immobilier entraîne une difficulté d'accéder au logement pour des ménages aux revenus belges.

Il est souligné aussi qu'un effort doit être apporté :

- dans le développement du tourisme (le manque d'infrastructures d'accueil, d'activités touristiques et de circuits pédestres balisés est très souvent signalé),
- dans la dynamisation du commerce local (notamment les produits locaux)
- dans la sécurité routière et le développement de la mobilité douce.

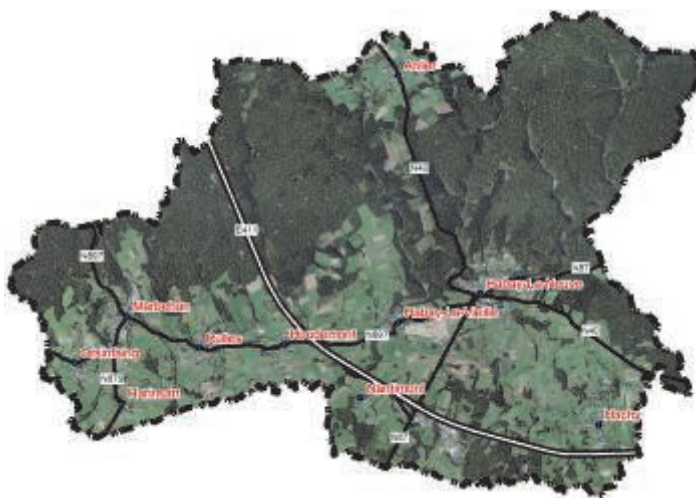


Le besoin de place de jeux et d'espaces de convivialité, extérieur, s'est exprimé lors de toutes les réunions.

Le manque d'espaces de rencontre et d'activités encadrées pour les jeunes et les personnes âgées préoccupent également les habitants.

Enfin, les habitants souhaitent le développement d'activités culturelles dans les villages.

**LES RÉUNIONS
DANS LES
VILLAGES,
C'EST :
7 RÉUNIONS
153 HABITANTS
PRÉSENTS
PLUS DE 100
DISCUSSIONS !**



Anlier

Seul village ardennais de la commune, Anlier est situé au cœur de la forêt du même nom.

Les préoccupations des habitants sont nombreuses. Elle sont notamment tournées vers le tourisme et vers la nature : ils souhaitent que les visiteurs soient mieux informés et guidés.

Anlier est un village dynamique où se développent de multiples initiatives citoyennes et associatives (ex : CRIE, CDJ, groupes de quartiers...).

Les habitants regrettent toutefois de ne pas disposer d'un lieu de rencontre. Ils sont heureux que le centre du village soit actuellement aménagé, mais aimeraient encore voir le village encore s'embellir (fleurs, rénovation forge) et se sécuriser (accès vers l'école, grand route...).

Certains habitants se sentent éloignés des centres de services tels que celui de Habay-la-Neuve et éprouvent des difficultés à s'y rendre sans voiture (problème notamment pour l'accès aux crèches).



Marheban, Orsinfaing, Harinsart

Les habitants de Marheban apprécient leur situation géographique centrale, à bonne distance des petits centres urbains alentours (Florenville, Virton, Neufchâteau et Arlon). Ils disposent d'un bon nombre de services et de commerces, mais doivent souvent se déplacer pour trouver les services absents. Un manque d'infrastructures sportives et culturelles est ressenti.

La gare, fortement appréciée, est vectrice d'emplois vers les différents pôles et principalement le Grand Duché de Luxembourg et permet la venue des visiteurs. Les habitants souhaitent que son avenir soit garanti et son attrait renforcé.

Marheban accueille diverses activités économiques. A ce titre, les habitants aimeraient que la ZAE Porte de Gaume soit désenclavée et que son potentiel soit développé. Ils proposent d'aider les jeunes entrepreneurs et de développer de l'économie sociale intégrant les personnes en difficulté.

Ils souhaitent également que le commerce et le tourisme soient redynamisés. Pour le commerce, ils suggèrent d'organiser une braderie, de développer le marché notamment par la vente de produits du terroir. Au niveau du tourisme, ils proposent de renforcer l'accueil à la gare, notamment par la location de vélos et de créer des

petites attractions telles que des draines sur la voie Marheban-Valvert.

Estimant que l'esthétique de Marheban est à améliorer, ils proposent que la Grand rue soit aménagée et végétalisée. A noter que les habitants d'Orsinfaing souhaitent que leur école soit aménagée et équipée d'un parking.



Hachy

Les habitants de Hachy souhaitent particulièrement conserver le caractère rural de leur village.

Ils souhaitent porter une attention particulière au patrimoine bâti (église, chapelle, constructions privées) mais également aux économies d'énergie et à canaliser les nuisances liées à la circulation routière (placer des effets de porte aux entrées du village et des dispositifs pour limiter le bruit de l'autoroute).

Le caractère rural de Hachy est également lié à la dynamique collective : les habitants veulent éviter que leur village ne devienne une cité-dortoir. Ils aimeraient parvenir à créer des nouveaux liens entre les habitants, parfois forts occupés par leurs acti-

vités professionnelles ; par exemple via la création d'un comité villageois, d'un espace culturel villageois et d'un mouvement de jeunesse local.

Ils souhaitent également développer le tourisme, grâce au développement de nouveaux gîtes et de promenades balisées dans la plaine autour du village.

Par ailleurs, les habitants souhaitent que soit relancé les projets de création d'un espace multisports et de rénovation du terrain de tennis.



Rulles

Pour les participants, il fait bon vivre ensemble à Rulles. Les habitants apprécient leur village, les deux rivières qui le traversent et les promenades pédestres alentours.

Pour améliorer encore la beauté du village, les habitants souhaitent que les passerelles soient remises en état, que les bacs et fontaines soient entretenus et que l'eau s'y écoule.

Ils regrettent l'absence d'un commerce de

proximité dans le village et sont heureux de la présence de la brasserie et autres entreprises locales.

Particulièrement sensibles à la pression immobilière importante, ils s'inquiètent de voir partir les jeunes habitants vers d'autres contrées.

Ils soulèvent l'importance des apiculteurs et félicitent la commune des initiatives prises en faveur de la nature (PCDN, Plan Maya).



Houdemont

Pour les participants, les habitants du village s'entendent bien et ils souhaitent que les nouveaux habitants puissent s'intégrer au maximum dans les activités villageoises. Il désirent à cette fin que les comités villageois aillent à la rencontre de ces nouveaux habitants.

Ils regrettent le manque d'activités organisées pour les aînés et l'absence de local dédié à ces activités, ainsi que le manque d'activités culturelles dans le village. Ils proposent de recréer une salle de théâtre et de concert, par exemple dans le cercle

paroissial actuellement à l'abandon.

Le village aurait besoin, selon eux, d'un commerce de proximité, de sentiers de promenades et d'hébergements touristiques.

Une priorité est l'amélioration des espaces publics du village, perçus comme étant de faible qualité : le village est sinueux et ne dispose ni de centre, ni d'espaces récréatifs collectifs.

La route principale, très fréquentée, est particulièrement dangereuse. Les habitants



souhaitent que soient créés des trottoirs et que la visibilité dans les tournants soit améliorée.

Habay-la-Vieille et Nantimont

Villages vivants et dynamiques, Habay-la-Vieille et Nantimont disposent de plusieurs lieux de rencontres communautaires.

Par contre, le village de Habay-la-Vieille manque d'aménagements publics conviviaux. Les habitants souhaitent ainsi redonner une image positive à leur village par l'aménagement et le verdissement de ses places (place du Centenaire et place St Etienne) en les agrémentant d'infrastructures récréatives.

Les habitants apprécient fortement l'école

du village et son accueil extra-scolaire.

Ils se sentent assez proche des agriculteurs et peuvent se procurer facilement auprès d'eux divers produits locaux.

Les citoyens souhaitent le développement de la mobilité douce, du covoiturage et la mise en valeur de la gare.

L'accueil touristique est une préoccupation comme dans l'ensemble des villages de la commune, mais avec une vision sensiblement plus axée sur le patrimoine bâti. A ce titre, les habitants souhaitent que soient rénovés et remis en état de fonc-

tionnement les lavoirs et abreuvoirs. De même, ils souhaitent que soient valorisés la promenade et le lieu-dit Flan-Live.



Habay-la-Neuve

Les habitants de Habay-la-Neuve bénéficient d'un accès aux services, aux commerces et aux activités culturelles très aisés.

Ils ont par contre le sentiment que la disponibilité des infrastructures sportives, pourtant bien développée, atteint ses limites. Il en va de même au niveau des écoles.

Les enjeux tels les inégalités liées à la différence des salaires belges et luxembourgeois, l'enracinement de certains dans le chômage et la difficulté d'installation de certains ménages en terme immobilier sont des préoccupations fortes.

Ils ont la volonté de développement de

l'entreprenariat et du commerce, notamment en créant de nouvelles places au sein des zones d'activités économiques.



Les habitants ressentent clairement un besoin de développer la culture et l'identité locale. Ils apprécient le tourisme vert caractérisant la commune.

En termes d'aménagement, il est demandé d'améliorer les trottoirs et les espaces publics (place Nothomb, rue Emile Baudrux) et de créer des cheminements sécurisés pour les déplacements doux vers les écoles et la gare (rue du Luxembourg, rue de la gare).

Participez aux groupes de travail thématiques !

Quand ?	Où ?	De quoi parlera-t-on ?
15 Avril à 20h	Ecole de Habay-la-Vieille	Liens entre les habitants (solidarités, différences sociales, générations, vie associative, culture,...) Comment donner une place pour chacun ?
22 Avril à 20h	Le réfectoire des Ardents à Hachy	Services et équipement (sport, culture, vie associative) Comment offrir les meilleurs services et infrastructures à la population ?
29 Avril à 20h	Le Soleil Levant à Houdemont	Mobilité Comment organiser les déplacements de demain ?
6 mai à 20h	Salle du Conseil à Habay-la-Neuve	Urbanisme et logement Comment répondre aux besoins en logement à long terme ? Quelles perspectives d'aménagement souhaite-on à Habay ?
13 mai à 20h	Salle Saint Maximin à Rulles	Ressources naturelles locales Comment protéger et mieux utiliser les ressources naturelles locales (eau, air, bois, pierre, agriculture...) ?
23 mai à 20h	Salle Au Brûlis à Orsinfain	Environnement et patrimoine bâti Comment préserver et enrichir l'environnement naturel et le patrimoine bâti de la commune ?
27 mai à 20h	Ancienne Mairie à Marbehan Avec l'ADL	Economie locale Comment les activités économiques et touristiques peuvent-elle se développer dans la commune ?
3 juin à 20h	CRIE à Anlier	Consommation durable (Eco-consommation, déchets, énergie) Moins est-il mieux ? Comment pouvons-nous ensemble réduire nos consommations et agir autrement ?

Contacts

Administration communale de Habay



Parc du Châtelet
6720 Habay
Tél : 063 42 30 42
www.habay.be
Contact : Danielle Gobin
danielle.gobin@habay.be

IMPACT SPRL



Rue des Chasseurs Ardennais, 32
6880 Bertrix
Tél : 061 41 54 54
www.impact-sprl.be
Contact : Stéphane Mottiaux

Fondation Rurale de Wallonie Equipe Semois-Ardenne



Rue de France, 19A
6730 Tintigny
Tél : 063 44 02 02
www.frw.be
Contact : Nicolas Lecuivre et Gervaise Ropars
n.lecuivre@frw.be ; g.ropars@frw.be